

gne pouvait faire courir à la foi des catholiques engagés dans les associations qui s'inspirent de ces principes.

— Vient ensuite la tendance de Berlin, c'est-à-dire les syndicats confessionnels, les catholiques se groupant exclusivement entre eux pour le bien matériel et moral du peuple et mettant Dieu et son Christ à la base de ce groupement comme à la base de leur vie individuelle. C'est la forme qui a toutes les sympathies pontificales. Ce que Pie X voudrait être la règle des associations faites pour le bien du peuple, c'est la modalité catholique entièrement et complètement.

— Cette discussion a eu un grand retentissement en Allemagne, et il faut bien dire que la tendance de Cologne est loin d'en être satisfaite. Cet épisode n'est en effet qu'un côté de la lutte de tous les jours du libéralisme contre l'Eglise. La modalité change, la forme reste identique et au fond, qu'ils veuillent ou non s'en rendre compte, les catholiques de la tendance de Cologne en s'associant avec des groupements protestants ne font qu'une application des principes chers aux libéraux.

— A côté de cette nouvelle, les journaux toujours en quête d'informations tendancieuses et qui peuvent être hostiles au Souverain-Pontife, en ont lancé une autre. D'après eux on s'occupait à la Secrétairerie d'Etat de remanier la circonscription ecclésiastique du diocèse de Cologne et d'y tailler, le plus tôt possible, deux ou trois évêchés. Il est clair que la population du diocèse de Cologne, qui compte 2,900,000 catholiques avec 1,300,000 protestants et autres, pourrait être utilement divisée en plusieurs diocèses. Mais si le diocèse peut être divisé, Rome n'a jamais songé à procéder à cette division, et en ce moment-ci moins qu'en un autre moment. Cette nouvelle n'avait d'autre but que d'indisposer certains esprits, en leur